

Consultation et gestion des documents fiscaux dans RBC Banque en direct

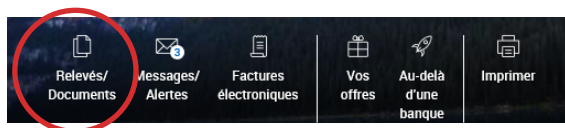


Depuis 2018, vous pouvez recevoir vos documents fiscaux par voie électronique. Il s'agit d'une façon sûre, pratique et efficace de les retrouver et d'y avoir accès facilement dès qu'ils sont prêts.

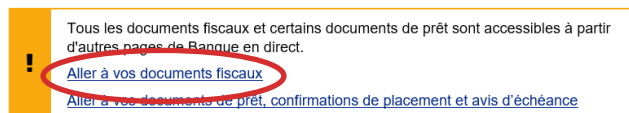
Accéder à vos documents fiscaux dans Banque en direct est très simple : c'est instantané et vous pouvez consulter vos documents des sept dernières années (depuis 2018). Dès que les documents sont prêts, vous recevez un message dans votre **Centre des messages de Banque en direct**. Si vous nous avez fourni votre adresse courriel, vous recevez également une notification par courriel.

Comment accéder à vos documents fiscaux

- 1 Ayez en main votre carte-client et votre mot de passe lorsque vous êtes prêt à ouvrir une session dans [RBC Banque en direct](#).
- 2 À la page **Sommaire des comptes**, sélectionnez **Relevés/Documents** dans le coin supérieur droit de la page.



- 3 La page **Consulter et gérer les documents** s'affiche. Cliquez sur le lien **Aller à vos documents fiscaux** qui se trouve dans l'encadré informatif jaune en haut de la page.



4 La page **Vos documents fiscaux** s'affiche. Comme préférence de transmission, cochez **Format électronique**. Vous pourrez ensuite :

- sélectionner l'année d'imposition dans le menu déroulant
- ou sélectionner le document que vous souhaitez consulter dans la liste

Dans la fenêtre contextuelle, cliquez pour télécharger le document en format PDF et l'enregistrer sur votre ordinateur.

Vos documents fiscaux

Téléchargement des documents fiscaux pour vos comptes RBC.
Consulter notre [Foire aux questions](#) pour en savoir plus sur les documents fiscaux.

Préférence pour la transmission

Format électronique Support papier

Année d'imposition

2020

Type de document

Nom du document

 Aucun document fiscal pour l'instant

Comment passer à une transmission papier des documents fiscaux

Vous pouvez demander de recevoir vos documents en format papier, mais une fois la préférence modifiée, **vous ne pourrez plus consulter vos documents fiscaux dans RBC Banque en direct**. Si vous modifiez vos préférences maintenant, tous les documents qui ont déjà été transmis par voie électronique ne vous seront pas envoyés par la poste de façon automatique.



IMPORTANT !

Sauvegardez ou imprimez vos documents fiscaux avant de passer au format papier.

1 À la page **Vos documents fiscaux**, cochez **Support papier** plutôt que **Format électronique**.

Préférence pour la transmission

Format électronique Support papier



2 La fenêtre contextuelle **Passage aux documents fiscaux sur papier** s'affiche. Lisez les **conditions**.

3 Cochez la case pour confirmer que vous acceptez les **conditions**.

4 Cliquez sur le bouton **Passer aux documents papier**.

Passage aux documents fiscaux sur papier

Obtenez vos documents fiscaux RBC par la poste. Vous n'aurez plus accès aux documents fiscaux en format électronique

Révocation du consentement à la transmission électronique des documents des produits bancaires

Vous avez choisi de recevoir vos documents fiscaux sur support papier pour tous vos comptes. Ce choix prend effet immédiatement, mais vous recevrez des documents fiscaux sur papier uniquement à compter de la prochaine fois où nous en produirons pour vos comptes. Vous ne pourrez plus consulter de copies électroniques des documents fiscaux (précédents et actuels) pour lesquels vous avez révoqué votre consentement.

Une confirmation détaillée de votre demande sera envoyée à votre Centre des messages de Banque en direct, où elle sera accessible pendant une période de 90 jours à compter de la date

En cochant cette case et celle qui s'intitule « Passage aux documents fiscaux sur papier » ci-dessous, vous acceptez d'obtenir vos documents fiscaux sur papier, conformément aux conditions susmentionnées.

[Enregistrer une copie](#)

Passer aux doc. papier

Annuler

5 Vous revoilà à la page **Vos documents fiscaux**, où vous pouvez voir votre nouvelle **préférence de transmission : Support papier**.

Pour accéder à d'autres tutoriels sur la façon d'effectuer vos opérations bancaires, visitez [rbc.com/comment](https://www.rbc.com/comment).

